



CAP' TRONIC

*Compétitivité et Innovation des PME
par l'électronique et le logiciel embarqué*



L'Association JESSICA FRANCE* est financée par le Ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, pour mettre en œuvre le programme CAP'TRONIC à destination des PME.

*fondée par le CEA et BPI France

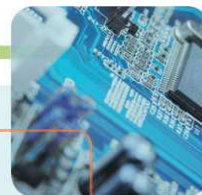


www.captronic.fr

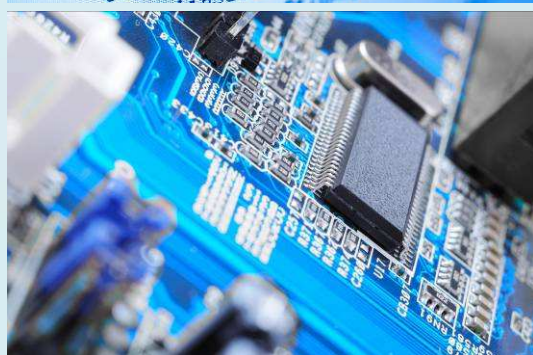
Séminaire « Smart Metering » - Polytech'Orléans
2016/05/19



Le Programme CAP' TRONIC



```
rgn rgn;  
h.CreateRectRgn(80, 160, 80+RectSizeX, 160+  
rgn.PtInRegion(point))  
  
double x0c, y0c;  
for(int i=0; i<NUMCITY; i++)  
{  
    x0c=80+RectSizeX*(xEmt[i]+0.5);  
    y0c=160+RectSizeX*(yEmt[i]+0.5);  
    CRgn rgnEllipse;  
    rgnEllipse.CreateEllipticRgn(x0c, y0c, x0c+RectSizeX, y0c+RectSizeY);  
}
```

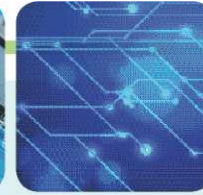
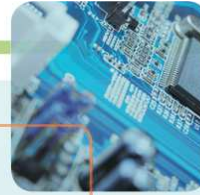


La vocation de CAP' TRONIC est de sensibiliser, informer, former et **assister techniquement les PME de tout type d'activité** à l'introduction des technologies électroniques et logicielles embarquées dans leurs produits.

Le programme CAP' TRONIC, via ses 24 Ingénieurs sur le territoire français et son réseau d'experts constitué au fil du temps, apporte un **appui technique tout au long du projet, depuis l'émergence d'une idée jusqu'à la commercialisation du produit réalisé.**

Le programme CAP' TRONIC constitue une action structurante de diffusion de l'innovation dans le réseau des PME françaises. Depuis 1991, l'Etat apporte son soutien à l'Association JESSICA qui coordonne ce programme.

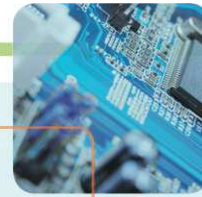
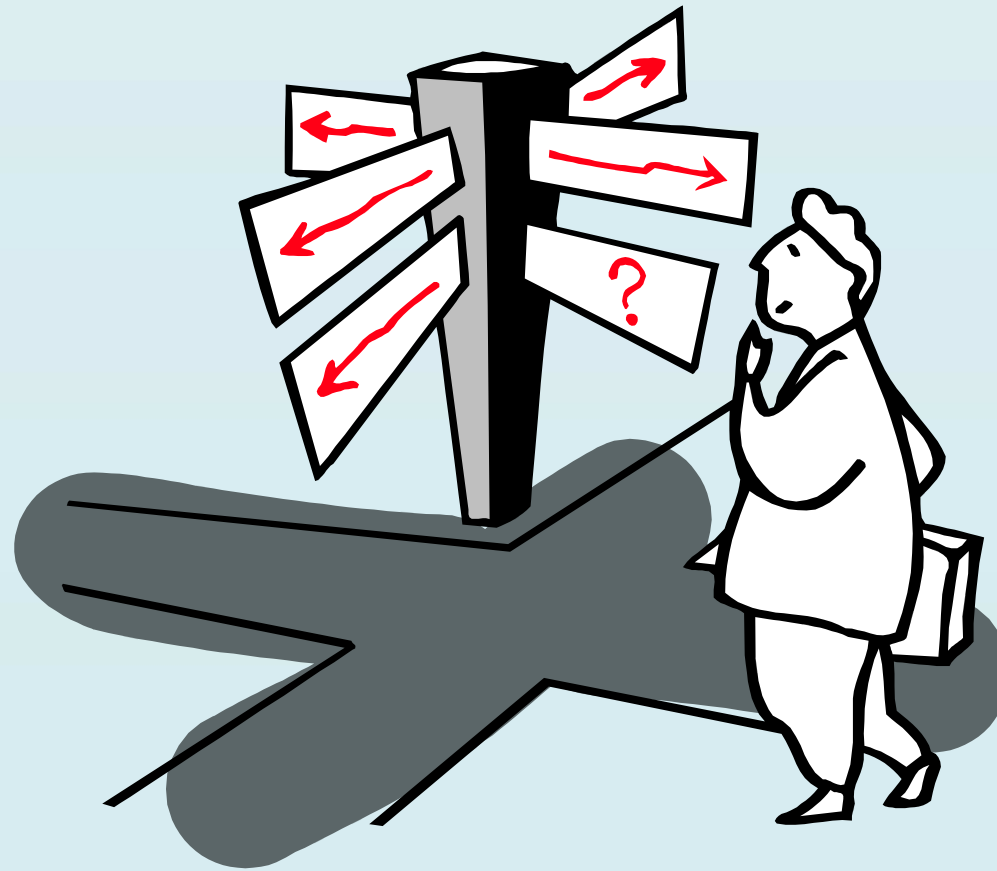
Les missions du Programme CAP'TRONIC



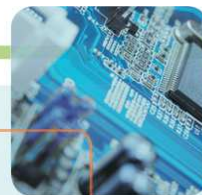
- Organisation de séminaires de sensibilisation sur des thèmes relevant de l'électronique et du logiciel embarqué.
- Organisation d'Ateliers "Logiciel Embarqué" (formation sur 2 ou 3 jours avec travaux pratiques) dédiés aux PME adhérentes
- Organisation de formations dédiées aux bureaux d'Etudes Electroniques (thermique, moteurs électriques, batteries, CEM)
- Visites de conseil préliminaire en entreprise par les Ingénieurs CAP'TRONIC.
- Identification de l'expert capable de résoudre la problématique de l'entreprise (choix du Centre de Compétences à missionner).
- Mise en place de prestations contractuelles d'Expertise Technique ou de Suivi de Projet
- Visites de suivi post-contractuel en entreprise par les Ingénieurs CAP'TRONIC.

Le cas idéal :

Intervenir le plus en amont possible sur le projet,
avant que la PME fasse ses choix technologiques



Les aspects financiers :

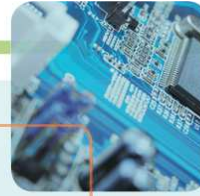


- Séminaires : gratuits pour les entreprises participantes
- Visites de conseils préliminaires et suivis de projet : gratuites pour l'entreprise
- Ateliers "Logiciel Embarqué" : gratuits pour les adhérents à CAP'TRONIC
- Offre contractuelle pour les adhérents à CAP'TRONIC :

- *Expertise Technique*
 - *Contrat Suivi de Projet*
- } *Subvention plafonnée à 12000 € par projet*

Critères d'Eligibilité des entreprises :

- Société de droit français
- Effectif < 2000 salariés
- Capital non détenu à plus de 50% par un groupe de plus de 2000 salariés



Merci pour votre attention.

Jean-Marie LECLERCQ
Ingénieur CAP'TRONIC
Région Centre Val de Loire
leclercq@captronic.fr
portable : 06 83 11 98 39